

☀ La P.A.S.S. : où ?

Sur le territoire de la Communauté des Communes de la Haute Saintonge :



La P.A.S.S. mobile est équipée d'un véhicule adapté pour aller au plus près du public concerné.

☀ Informations pratiques

Permanence de l'équipe de la P.A.S.S. mobile

Un praticien hospitalier, une infirmière et une assistante sociale vous accueillent du lundi au vendredi de 9h à 16h30

☎ 07.85.07.01.59

(Possibilité de laisser un message en indiquant vos coordonnées)

✉ pass@ch-jonzac.fr

P.A.S.S. mobile

Permanence d'Accès
aux Soins de Santé

INFORMATION

ACCOMPAGNEMENT



SOINS

PREVENTION

ORIENTATION

☎ : 07.85.07.01.59

✉ : pass@ch-jonzac.fr



Centre Hospitalier
Bâtiment Pôle de Gériatrie et de Réadaptation
1, avenue des poilus- 17503 JONZAC Cedex
05.46.48.75.75

☀ Son objectif

La P.A.S.S. mobile (Permanence d'Accès aux Soins de Santé) est un dispositif créé suite à la loi relative à la lutte contre l'exclusion en 1998

La P.A.S.S. mobile :

- ✓ Permet l'accompagnement médical et social des personnes ayant une difficulté d'accès aux soins.
- ✓ Favorise l'accès aux soins spécialisés (par ex : dentistes).
- ✓ Consiste à rompre l'isolement des personnes en rupture de droits sociaux et/ou médicaux.



☀ L'équipe de la P.A.S.S. mobile

- PRATICIEN HOSPITALIER
Docteur Thomas PAROLA
- INFIRMIÈRE
Bénédicte LANDREAU
- ASSISTANTE SOCIALE
Christelle VILLENEUVE

☀ La P.A.S.S. mobile s'adresse

- ☞ A toute personne rencontrant une difficulté dans son parcours de soins de par ses conditions de vie ou ses difficultés financières
- ☞ Aux personnes isolées, socialement vulnérables (pas de couverture sociale ou dossier incomplet)
- ☞ Aux personnes étrangères ou en situation irrégulière



☀ Ses missions

- ✓ Informer et accompagner toute personne vers un accès aux soins
- ✓ Etablir une relation de confiance et d'écoute
- ✓ Orienter vers les partenaires médicaux (médecins généralistes ou spécialistes) et les dispositifs existants
- ✓ Réduire les inégalités et les renoncements aux soins
- ✓ Mener des actions ponctuelles de prévention sur les lieux de permanence
- ✓ Permettre un retour vers le droit commun



P.A.S.S. mobile Permanence d'Accès aux Soins de Santé

Centre Hospitalier de Jonzac
Bâtiment Pôle de Gériatrie & Réadaptation
1, av des Poilus - 17503 JONZAC Cedex

Contact

Docteur Thomas PAROLA
Bénédicte LANDREAU (Infirmière)
et Christelle VILLENEUVE (Assistante Sociale)

07.85.07.01.59

(du lundi au vendredi de 9h à 16h30)

Validée par la Direction Qualité le 26/06/2019